

46

Former les professionnels à repérer les enfants victimes de violence sexuelle

ÉTAT

DES LIEUX

Pour pouvoir protéger, un-e professionnel-le doit avoir la capacité de repérer les enfants victimes de violence sexuelle. Même si un enfant ne parle pas, la souffrance, la terreur provoquées par les violences peuvent être repérées.

Ce repérage passe nécessairement par une formation spécifique et des outils adaptés.

REVENDEICATION DU CFCV

Comme le préconise la CIVISE dans son rapport final édité en novembre 2023, nous revendiquons un certain nombre de mesures précises pouvant permettre de mieux dépister les violences sexuelles faites aux enfants: s'appuyer sur le carnet de santé en ce qui concerne les plus jeunes enfants afin de vérifier le suivi médical, instaurer un entretien individuel annuel d'évaluation du bien-être de l'enfant et de dépistage des violences, systématiser le questionnement systématique des violences lorsqu'un-e mineur-e consulte un-e professionnel-le de santé pour une Interruption Volontaire de Grossesse, pour toute grossesse ou à la suite d'une tentative de suicide.

Nous demandons que les signes de repérage des maltraitances infantiles fassent partie de la formation de base et de la formation continue des professionnel-le-s des secteurs éducatif et médico-social.